

2025-11-14



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) :

M^{me} BAILHE Brigitte

Agissant en qualité de :

Responsable de

pour l'association :

L'Union Laïque de Rabastens

Tél. :

06 29 98 76 92

Mail :

brigittebailhe@hotmail.fr

Agrément n° :

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☐ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)

➡ Voir tableau « Groupes de boissons » au dos de ce formulaire.

Du : 15/11/2025 à 8^h30Au : 15/11/2025 à 13^h30

A l'occasion de :

Marche Pour Novembre

Lieu de la manifestation :

Parvis de la Halle Rabastens

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A

Rabastens

le

12/11/2025

Signature :

Arrêté du Maire

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :

M^{me} BAILHE Brigitte de l'association L'Union Laïque de RabastensEst autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à Rabastens

Du : Samedi 15 novembre 2025 à 08 heures 30

Au : Samedi 15 novembre 2025 à 13 heures 30

A l'occasion de :

Marche Pour Novembre

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le

12 novembre 2025



Le Maire

Nicolas GERAUD